

21^e ANNÉE

LIÈGE, LE 12 JANVIER 1889.

N^o 534

Bureau

Bureau

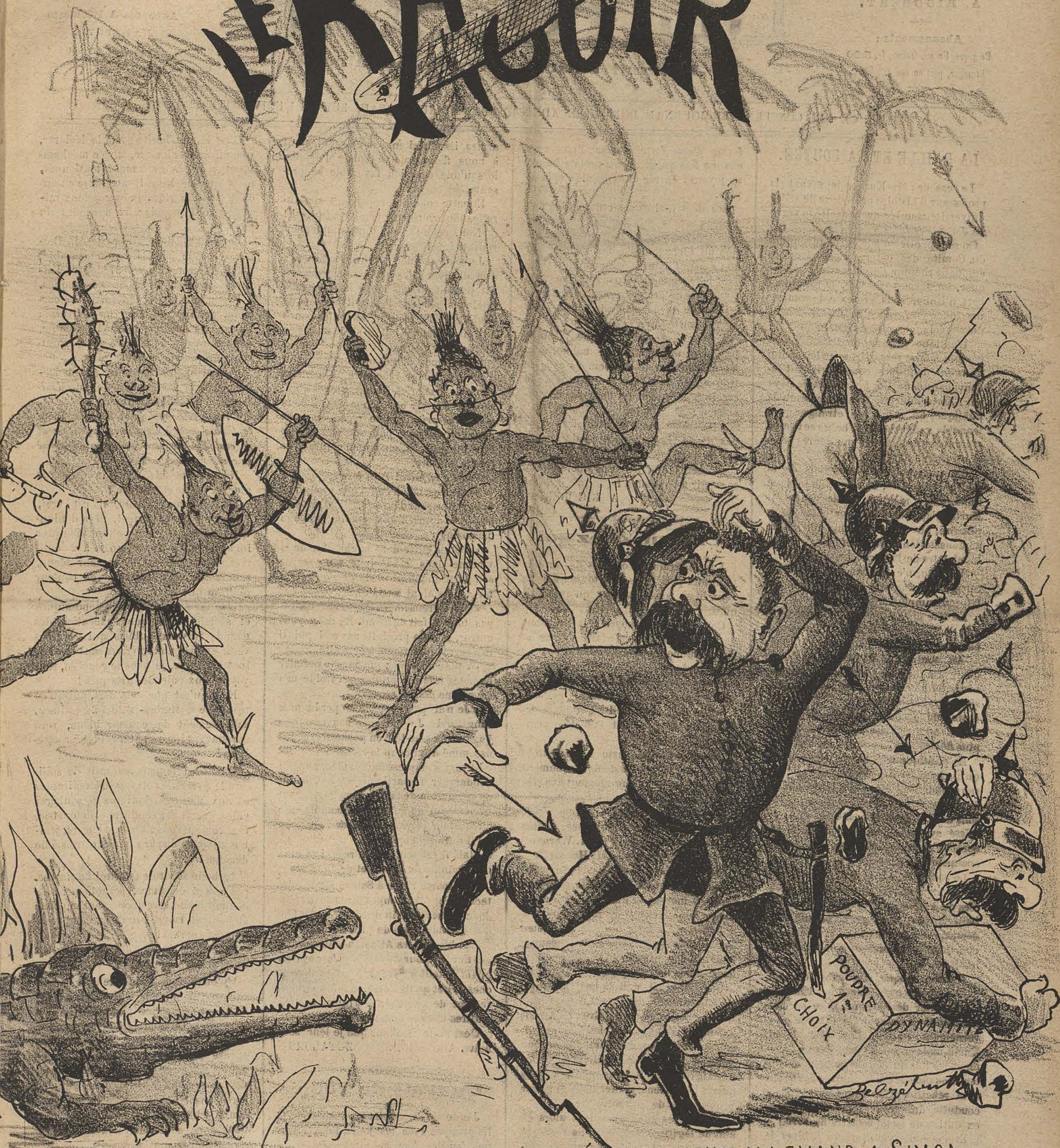
Rue de l'Université 12.

Rue de l'Université 12

10 Centimes le NUMÉRO.

10 Centimes, le NUMÉRO.

LE RASOIR



RÉCEPTION ENTHOUSIASTE DU CORPS DE DÉBARQUEMENT ALLEMAND A SIMOA.

D'après les télégrammes officiels, cet accueil un peu... froid a causé à Berlin une pénible surprise. (1) - Et dire que si les Allemands voulaient se décider à rester chez eux, il leur serait bien facile de s'éviter des pénibles surprises de l'espèce!

(1) N.D.L.R. - J'te crois !!

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

LA PAILLE ET LA POUTRE.

Le cas de M. Kurth, le savant (!) professeur d'histoire orthodoxe de notre université, semble avoir excité la verve du *Journal de Liège*.

On se rappelle qu'à la dernière réunion du Comité des œuvres diocésaines cet étonnant rhéteur s'était permis d'attaquer, en termes très vifs, le roi Humbert d'Italie, sous prétexte de rompre une lance en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

L'antique organe doctrinaire s'est complu à faire ressortir, avec beaucoup de raison d'ailleurs, combien il était inconvenant pour un fonctionnaire payé par l'Etat d'injurier, dans une assemblée publique, un souverain étranger avec lequel le gouvernement belge se trouve obligé d'entretenir les meilleures relations diplomatiques.

Le correspondant bruxellois de la feuille centenaire, en verve de logique implacable, réclame même contre M. Kurth, l'application d'une peine disciplinaire, ou tout au moins une sévère admonestation de son chef hiérarchique, le ministre de l'instruction publique.

Eh ! bien, n'en déplaise au grand aéroplane doctrinaire, cette prétention me fait tout simplement sourire.

Loin de moi la pensée de prétendre que le bouillant M. Kurth ne mérite pas une punition exemplaire.

Au contraire, si j'avais l'honneur d'être roi ou simplement premier ministre, je n'hésiterais pas une seconde à signer sa révocation.

Mais de là à exiger du gouvernement actuel qu'il sévisse contre un de ses plus fidèles adeptes, il y a un abîme.

En politique il faut être logique jusqu'au bout, et il ne suffit pas aux libéraux, pour satisfaire l'opinion publique, de s'égosiller à crier « couac » lorsqu'ils sont dans l'opposition, alors qu'ils ont laissé systématiquement en paix les corbeaux les plus coriaces pendant qu'ils occupaient le pouvoir.

Le cas de M. Kurth doit nous remettre en mémoire les années, hélas ! envolées du gouvernement de M. Frère, ces belles années où le grand pontife de la doctrine avait élevé la politique de courtoisie à la hauteur d'une véritable institution.

A cette époque, des gros fonctionnaires, payés grassement par l'Etat (je veux parler des évêques), se permettaient, non seulement d'insulter le gouvernement italien, à l'instar de M. Kurth, mais encore de dénigrer ouvertement les lois du peuple belge et d'exciter, sans plus de façon, leurs concitoyens à la rébellion. (Se rappeler l'ignoble conduite du clergé lors de la mise en exécution de la loi scolaire de 1879.)

Et cependant le glorieux cabinet de M. Frère a laissé faire, se bornant, en guise de répression, à présenter au clergé sa considération la plus distinguée, sous

forme d'une forte escorte d'honneur, chaque fois qu'un de nos prélats faisait sa joyeuse entrée dans sa ville épiscopale.

Les doctrinaires sont donc bien audacieux après cela de venir réclamer, d'un gouvernement tout à la disposition du clergé, des actes de rigueur qu'ils n'ont jamais osé accomplir pendant leur passage au pouvoir, eux, les mangeurs de prêtres par excellence.

C'est de la plaisanterie, c'est de la blague toute pure.

Pour moi, cette grotesque façon de procéder me remet en mémoire la belle définition de M. Coomans et je ne trouve rien de mieux à faire que de la servir à mes lecteurs en guise de conclusion :

« De même que les poitrinaires n'ont pas de poitrine, les doctrinaires n'ont pas de doctrine. »

Puissent tous les vrais libéraux s'en souvenir à l'occasion !

A. RIGOBERT.

Chacun chez soi

Les télégrammes officiels des grands journaux politiques sont toujours, je le veux bien, aussi sérieux qu'authentiques.

Cela n'empêche cependant qu'ils ont parfois le talent de me faire sourire et même de me mettre en gaité.

Exemple : la dépêche suivante qu'un correspondant de Berlin adressait le 7 janvier au *Journal des Débats* :

« Les graves nouvelles qui nous arrivent de Samoa font l'objet de nombreux commentaires. »

« La nouvelle des pertes considérables subies par le corps de débarquement allemand dans un engagement avec les rebelles a causé une pénible surprise. »

Je l'avoue sans détour, ces mots « pénible surprise » m'ont semblé immenses comme un geste sémaphorique de M. Warnant, ou comme une gaffe de M. Hanssens.

Dieu me garde toutefois de prétendre que des nouvelles de l'espèce soient de nature à mettre en gaité les gouvernements intéressés qui les reçoivent.

Pourtant, à mon humble avis, bien naïves sont les puissances européennes pour qui des petits accidents de ce genre constituent une surprise.

Comment ? il y a là bas, à l'autre bout du monde, des braves gens que nous ne connaissons ni d'Ève ni d'Adam, qui ne nous ont jamais rien fait, et qui, en somme, demandent simplement que nous les laissions tranquilles !

Malgré cela, il nous plaît, à nous autres Européens, d'aller nous emparer brutalement de leur sol.

Ces braves gens se croient alors en état de légitime défense ; ils résistent bravement tant qu'ils peuvent et lorsqu'ils ont succombé, vaincus par notre nombre et par la supériorité de nos

armes, ils n'hésitent pas un seul instant à nous flanquer une bonne tripotée, lorsqu'une occasion favorable se présente.

Et cette conduite, cependant si naturelle, nous cause une pénible surprise!!!

Non, celle-là, est tout simplement renversante !

Je voudrais bien voir par exemple ce que diraient Messieurs les Allemands, s'il prenait un beau jour la fantaisie à quelques tribus de Peaux-Rouges ou de Zoulous, de débarquer à Berlin, les armes à la main, dans le but de s'y installer en maîtres.

Sans aucun doute, on s'empresserait d'envoyer à leur rencontre un honnête stock de batteries Krupp gros calibre, sans se soucier en aucune façon de la pénible surprise qu'une réception aussi peu enthousiaste pourrait causer aux envahisseurs, et, ma foi, on n'aurait pas tout à fait tort.

Pénible surprise ! Faut être scélérat ! Songez un peu à l'effet que produirait devant une cour d'assises, la justification suivante d'un affreux gremlin, prévenu d'assassinat :

« J'étais entré dans la chambre de la victime dans le but de le soulager de son porte-monnaie et de sa montre qui me convenaient à merveille. »

« Malheureusement le pendard n'était pas tout à fait endormi. En me voyant entrer, il s'est précipité sur moi, puis il m'a serré violemment à la gorge. »

« Vous comprenez que dans le premier moment une réception aussi froide m'a causé une pénible surprise. »

« Je n'ai pas cependant perdu mon sang-froid. Je me suis souvenu que j'avais un casse-tête en poche et crac j'ai assommé d'un coup le rebelle. »

Le jury s'empresserait évidemment de condamner un particulier de cet acabit au maximum de la peine, en négligeant avec raison de considérer comme une circonstance atténuante la pénible surprise qu'il aurait pu éprouver.

Mais il est temps d'en revenir à mon télégramme de Berlin et de conclure.

La tripotée reçue à Samoa par un détachement de troupes prussiennes, a donc causé à Berlin une impression fort désagréable. Rien de plus naturel.

Eh ! bien, si les Allemands tiennent à s'éviter le retour d'aussi pénibles surprises qu'ils restent à l'avenir tranquillement chez eux et qu'ils s'abstiennent soigneusement de chercher à s'introduire en maîtres dans le domaine d'autrui.

C'est là le bonheur que je leur souhaite. Ainsi soit-il. ZUTALORS

Un trait de génie.

J'entends dire à chaque instant, et je lis presque tous les jours dans certaines feuilles, que le gouvernement ne fait rien, mais absolument rien, pour le bonheur de la Belgique.

C'est là, je n'hésite pas à le déclarer, une affreuse calomnie, lancée méchamment par des gens mal-intentionnés, mais qui ne saurait atteindre en aucune façon le glorieux et gracieux ministre qui préside aux destinées du pays.

Le cabinet, dont l'auguste M. Bernaert est le chef incommensurable, plane, Dieu merci, à 2587 degrés d'altitude au-dessus de ces basses attaques. Il poursuit majestueusement sa carrière, dédaignant avec un souverain mépris les injures dont on l'accable, mais étonnant, de temps à autre, l'univers par quelque réforme géniale.

C'est ainsi qu'on a pu lire, mardi dernier, dans la partie officielle du *Moniteur*, cet entrefilet lumineux :

« Par arrêté royal du 31 Décembre 1888, le timbre-poste à 2 centimes, actuellement de couleur bleue, sera dorénavant imprimé en couleur rouge-brun. »

Non ! cette fois, il n'y a plus à le nier, la patrie est sauvée !

Nous n'avons encore, il est vrai, ni le service personnel, ni la diminution des impôts, mais, chose bien plus importante, le timbre-poste à 2 centimes, actuellement de couleur bleue, sera dorénavant imprimé en couleur rouge-brun !

L'étude des questions économiques et sociales, ainsi que l'exécution des grands travaux publics qui devaient venir en aide aux ouvriers sans travail, sont peut-être, je vous le concède, renvoyées aux calendes grecques !

Eh ! qu'est que cela fait, puisqu'en revanche le timbre-poste à 2 centimes, actuellement de couleur bleue, sera dorénavant imprimé en couleur rouge-brun ?

Quant au fameux surcroît de sollicitude envers les classes nécessiteuses et aux mesures destinées à soulager efficacement l'agriculture et l'industrie, tout cela, je vous l'accorde encore, semble à jamais disparu dans le troisième dessous !

La belle affaire en vérité ! Le timbre-poste à 2 centimes, actuellement de couleur bleue, sera dorénavant imprimé en couleur rouge-brun ? La compensation est énorme !

En somme, je vous dis, moi, que c'est un vrai coup de maître !

Qu'on ne vienne plus prétendre après cela que le ministère Bernaert et Cie laisse protester les promesses qu'il a souscrites. Ce serait de la divagation.

Dans tous les cas, celui qui oserait encore dire des choses semblables en ma présence pourrait, séance tenante, s'approprier à me tendre la joue gauche, après avoir reçu bien entendu une bonne gifle sur la joue droite, s'il tient à se conformer aux divins préceptes de l'Évangile.

Je suis fermement résolu à défendre désormais *unguibus et rostro* les hommes

BAL IVERNES

LE BAL DU BOURGMESTRE

